



Lettre d'information du 24 décembre 2024

Le Club des Cent Cols souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne année.

Nous jouons à un jeu que nous apprécions et avec lequel nous nous amusons, mais cela reste un jeu, ne l'oublions pas.

Notre club a pour vocation de réunir les personnes passionnées de cyclisme en montagne et de favoriser la mise en commun des connaissances acquises sur les cols du monde entier.

L'appartenance à notre club implique de facto une attitude amicale, conciliante et bienveillante dans les rapports entre les membres, et sans esprit de compétition.

Assemblée Générale 2024

La date de l'Assemblée Générale a été modifiée : l'AG se déroulera le 28 septembre 2024 et non le 5 octobre comme c'était initialement prévu.

A la lecture du planning des rencontres régionales 2024 préparées par Guy Harlé, le CA avait oublié que la rencontre Cent Cols/Cols durs est organisée depuis 30 ans toujours le premier week-end d'octobre"

Enrico Alberini
Président CCC

Commission site centcols.org

Comme je vous en avais informé dans ma dernière lettre d'info du 15 novembre nous avons mis en place une commission chargée de réfléchir à l'avenir de notre site internet.

Robert Charbonnier et Daniel Bossard ont depuis rejoint Guy Garcin, Régis Paraz, Patrick Schleppe et François Rieu.

Enrico Alberini
Président CCC

Ce groupe de travail s'est attelé immédiatement à la tâche en procédant à un audit du site actuel. Il a noté un certain nombre de points à travailler rapidement pour améliorer la présentation du site, son référencement et sa vitesse. Il a aussi entamé une réflexion plus large sur la réorganisation des contenus et l'opportunité d'une refonte complète du site afin de le moderniser et de le mettre aux standards du web qui ne cessent d'évoluer.

Le premier travail visible est la refonte de la page d'accueil : celle-ci se veut plus attrayante ce qui est loin d'être insignifiant pour les visiteurs externes au club qui pourraient être tentés de nous rejoindre. On espère bien qu'elle vous donnera, à vous aussi, envie de « surfer » sur le site. Cette page facilite l'accès à la section membres avec la mise en place d'un bouton dédié.

Cette page d'accueil est la partie visible, émergée de l'iceberg. Un vaste travail de normalisation a été parallèlement entrepris sur beaucoup de contenus : remises en conformité avec la charte graphique du site et restructuration respectueuse des règles de rédaction, d'organisation liées au logiciel de gestion du site. C'est un travail qui ne se voit pas forcément mais qui est extrêmement chronophage.

L'accès aux parcours membres a lui aussi été revu pour simplifier son accès : là où il fallait plusieurs clics de souris pour y accéder, il n'y en a plus qu'un à partir de son item dans le menu randonner.

La gazette est elle aussi en cours de restructuration. Outre son accès direct depuis la page d'accueil par un visuel, une restructuration et actualisation des contenus est en cours. Une réflexion sur les différentes rubriques est, elle aussi en chantier.

**Pour la Commission Site
Régis Paraz**

Envoi des liste et cotisation 2024

Le changement de la période de l'exercice comptable a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du samedi 04 novembre mais je vous rappelle que la période de l'envoi des listes de cols accompagnée de votre cotisation (minimum 15 euros) demeure du 01 octobre au 31 janvier (article 6 de la règle du jeu)

Réflexion sur la discussion sur le VAE qui s'est tenue sur le liste de discussion ces derniers jour

Le conseil d'administration sous la présidence de Bernard Giraudeau s'était à nouveau penché sur la question le 26/9/2020 et a décidé de confirmer la décision prise par l'équipe précédente présidée par Régis Paraz. <https://www.centcols.org/wp-content/uploads/2018/11/Revue-2016-VAE.pdf>

Lorsque je me suis présenté aux élections de novembre 2021, j'ai estimé qu'il était important de clarifier ma position. Je m'attendais sincèrement à ce que ceux qui soutenaient l'introduction du VAE dans le Club se présentent aux élections.

Ils pourront le faire lors des prochaines élections en 2025.

J'ai été élu président de ce club sur la base d'une profession de foi dans laquelle j'ai expressément déclaré" que je suis très orthodoxe en ce qui concerne la RDJ du Club et je souhaite donc la conserver telle qu'elle a été conçue par le fondateur. En ce qui concerne le VAE je veux maintenir la situation de tolérance envers ceux qui utilisent ce véhicule sans apporter de reconnaissance pour les cols franchis."

Nom: Alberini	Prénom: Enrico
Année et lieu de naissance: 1958 à Vicenza (Italie)	
Adresse: Viale Risorgimento 38, 46100 Mantova, Italie	
Tél.: +39 37 03 19 24 64 Courriel: alberini.enrico@virgilio.it	
N° CCC: 5065	Membre du club depuis: 2000
Club cycliste: -	
Profession de foi: <i>Je suis membre du Club des Cent Cols depuis 20 ans et membre sortant du Conseil d'Administration actuel. Auparavant j'étais DT pour l'Italie (2012-2018). Je suis aussi membre du GT Italie pour la rédaction du catalogue. J'ai donc une grande expérience et connaissance du fonctionnement du Club. Je me présente donc au Conseil pour le rôle de président. Je suis très orthodoxe en ce qui concerne la RDJ du Club et je souhaite donc la conserver telle qu'elle a été conçue par le fondateur. En ce qui concerne le VAE, je veux maintenir la situation de tolérance envers ceux qui utilisent ce véhicule sans apporter de reconnaissance pour les cols obtenus.</i>	
Souhait de participation au bureau: président	



Enrico Alberini
Président CCC

Club des Cent Cols
mentions-legales